Critique Rwanda, impunément

Maria Malagardis

Libération, 26 avril 2001

« Envoyé spécial », avec le reportage « Génocide sans coupable ». France 2, 20 h 55.

On sait qui ils sont. On sait souvent où ils sont. Et, pourtant, un grand nombre d'entre eux sont toujours libres: des anciens ministres, préfets, prêtres et même un chanteur, tous impliqués à des degrés divers dans le génocide qui s'est déroulé au Rwanda en 1994. Cette annéelà, ce minuscule petit pays d'Afrique a été le théâtre d'une véritable solution finale orchestrée au plus haut sommet de l'Etat avec la participation de tous les rouages d'une société très hiérarchisée. En seulement trois mois, le génocide a fait 800 000 victimes, essentiellement des Tutsis, l'ethnie minoritaire opprimée depuis l'indépendance. Un tribunal international a été créé pour juger les coupables, les Nations unies ont affiché leur détermination à traquer les responsables. Alors, sept ans après, pourquoi tant de responsables du drame rwandais échappent-ils encore à la justice? C'est la question à laquelle tente de répondre un reportage d'Envoyé spécial diffusé ce soir. Sur les traces du génocide, du Rwanda à New York en passant par Paris et Bruxelles, l'équipe d'Envoyé spécial a rencontré des victimes mais aussi leurs bourreaux. On assiste ainsi à de surprenants témoignages croisés à des milliers de kilomètres de distance. Car la plupart des responsables impliqués dans les massacres se trouvent aujourd'hui en Europe. En France notamment. Dans une église normande, on découvre un prêtre soupçonné d'avoir livré des Tutsis aux extrémistes hutus. A Paris, on croise aussi un ancien ministre de la Coopération devenu l'avocat d'un baron du régime rwandais aujourd'hui en fuite. Par rapport à la France, la Belgique innove: depuis le 17 avril, quatre Rwandais comparaissent devant une participé au génocide. Le reportage, programmé à l'occasion de ce procès, ne manque pas de rendre hommage

cour d'assises de Bruxelles pour avoir à cette « expérience » historique qui fera date dans l'histoire de la justice internationale.